



danse
+ théâtre



RÈGLEMENTS, POLITIQUES ET PROCÉDURES

POLITIQUE DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Mis à jour Août 2021*

**En 2022, cette Politique a été intégrée à la Politique d'écoresponsabilité quinquennale*

TABLE DES MATIÈRES	2
1. CONTEXTE	3
2. DÉFINITIONS	3
3. PRINCIPES.....	4
4. PORTÉE.....	4
5. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC.....	5
6. ORIENTATIONS	5
6.1 PARTAGER DES PRATIQUES RESPONSABLES QUANT À L'UTILISATION DU NUMÉRIQUE	6
6.2 S'APPROVISIONNER EN MATÉRIEL ET EN SERVICES ÉLECTRONIQUES DE MANIÈRE DURABLE ET RESPONSABLE	7
6.3 CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE DES EMPLOYÉ.E.S EN ENCOURAGEANT L'ADOPTION DE SAINES HABITUDES DE VIE RELATIVES AU NUMÉRIQUE	7
7. COMITÉ ÉCORESPONSABLE.....	8
8. RÉVISION	8
9. MODALITÉS PARTICULIÈRES	8

1. CONTEXTE

Soucieux de son empreinte environnementale et de son impact social, le Festival TransAmériques (FTA) cherche constamment à améliorer ses pratiques. Toujours prêt à contribuer à la discussion sur l'écoresponsabilité et au partage de bons comportements, le FTA a procédé au diagnostic de son utilisation du numérique dans le but d'adopter des lignes directrices pour en favoriser une utilisation responsable. L'objectif est d'encourager des pratiques solidaires au sein de son organisation et de les partager avec d'autres personnes, groupes ou organismes impliqués dans le virage écoresponsable.

Dans ce contexte, le FTA a voulu réfléchir à la place qu'il souhaite allouer au numérique dans ses activités quotidiennes sur un horizon de 5 ans. La technologie évolue à une vitesse effrénée et, conséquemment, le numérique devient un pilier central des activités organisationnelles du Festival. Il convient de se questionner dès maintenant sur les bonnes habitudes à mettre en place, compte tenu de l'importante empreinte environnementale du secteur numérique, qui est appelée à augmenter dans les prochaines années.



Le saviez-vous?

En 2019, la production et l'utilisation des systèmes numériques représentent 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, soit davantage que l'aviation civile internationale. Avec une croissance annuelle de 8 %, cette proportion est appelée à doubler d'ici 2025.

Source : [The Shift Project, 2020](#)

2. DÉFINITIONS

Certains concepts clés sont définis pour assurer une compréhension commune de la politique.

Numérique responsable Le numérique responsable est le concept mis de l'avant dans la présente politique. L'approche de numérique responsable propose de mettre de l'avant un ensemble de moyens permettant de réduire l'empreinte sociale, environnementale et économique du numérique. Cette démarche ne s'oppose pas à la sobriété numérique, concept à la mode, qui consiste à remplacer notre utilisation instinctive du numérique par une approche plus consciente et réfléchie. Toutefois, la présente politique choisit de mettre l'emphasis sur le concept de numérique responsable puisqu'il encourage une approche plus positive de la problématique.

Droit à la déconnexion Le droit à la déconnexion est la régulation de l'utilisation des outils numériques afin d'assurer aux personnes des temps de repos. Il s'agit du droit des employé.e.s à ne pas être toujours disponibles pour le travail, mais aussi leur droit à ne pas passer de longues périodes ininterrompues devant un écran. La valorisation de ce droit vise à promouvoir le bien-être des personnes, dans un contexte où les outils numériques prennent une place croissante dans leur quotidien.

Temps d'écran Le temps d'écran est la somme de toutes les périodes passées devant un écran, quelle que soit sa nature, et peu importe dans quel contexte. Une période prolongée d'exposition à un écran est reconnue comme étant néfaste pour la santé (Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2019).

Réduction à la source Premier des trois « R » souvent mis de l'avant en gestion des matières résiduelles (réduction à la source, réemploi et recyclage), le concept de réduction à la source touche plusieurs sphères du numérique. Il s'agit de réduire notre consommation afin d'en limiter les effets néfastes sur l'environnement et sur le bien-être. Ce concept résonne dans le domaine du numérique responsable, notamment au niveau de l'achat d'appareils et du temps d'écran. La réduction à la source vise à diminuer les achats et le temps d'écran, notamment, afin de réduire les impacts négatifs qui peuvent en découler.

Approvisionnement durable et responsable L'approvisionnement durable et responsable représente une façon d'acheter respectueuse de l'environnement et de la société. D'une part, il est durable, donc il permet la pérennité des opérations d'une organisation, de l'environnement et des sphères sociales et économiques. D'autre part, il est responsable, c'est-à-dire qu'il limite les effets négatifs sur l'environnement et sur le bien-être. Les lignes directrices de l'approvisionnement durable et responsable incluent notamment l'achat local.

Cycle de vie des appareils Le cycle de vie d'un produit est la somme de toutes les phases qu'il traverse depuis sa fabrication jusqu'à son retrait du marché. Dans le cas des appareils électroniques, les étapes considérées incluent l'extraction des matières premières, leur conception et leur fabrication, leur transport, leur distribution, leur utilisation et leur gestion en fin de vie incluant la valorisation, le recyclage et l'enfouissement. Pour mesurer l'empreinte environnementale d'un appareil, l'ensemble de ces phases sont considérées.

3. PRINCIPES

La présente politique repose sur les principes suivants qui reflètent les valeurs du Festival TransAmériques :

- Être un vecteur de **créativité** et de **partage de bonnes pratiques** dans notre milieu;
- Assurer l'**accessibilité** aux outils numériques et le développement des compétences;
- Garantir le **respect** des individus et l'**intégrité** du travail des employé.e.s, artistes et collaborateur.trice.s du Festival, en encadrant l'usage du numérique.

4. PORTÉE

Cette politique s'applique à l'ensemble des activités de l'organisation : l'administration, la production, la programmation, les communications, le développement des publics, la philanthropie et les partenariats, la billetterie et l'accueil.

Toutes les activités professionnelles sont visées par la politique, qu'elles se déroulent dans les bureaux, au Quartier général ou sur les lieux de télétravail.

L'équipe permanente et temporaire, de même que les stagiaires et les bénévoles, sont assujettis à cette politique.

5. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Un diagnostic des pratiques organisationnelles du FTA a été réalisé en janvier 2021 afin de déterminer quelles sont les habitudes du personnel quant à l'utilisation des outils numériques. L'objectif du diagnostic était d'identifier les principaux enjeux en vue de proposer des pistes d'amélioration adaptées pour chacune des quatre thématiques visées.



Gestion des courriels

- Les employé.e.s envoient, en moyenne, 85 courriels par semaine;
- Il arrive à 72 % des employé.e.s d'envoyer un courriel pour dire seulement « merci » ou « bien reçu »;
- La moitié des personnes envoie un lien vers le serveur plutôt que la pièce jointe lorsque les échanges se font à l'interne;
- 77 % du personnel compresse les pièces jointes seulement si elles sont trop volumineuses pour être jointes au courriel.



Communications

- Avant la pandémie, 86 % des employé.e.s passaient moins de 4 heures par semaine en vidéoconférence alors que 54 % y passent maintenant plus de 8 heures;
- En réunion, 67 % des employé.e.s gardent leur caméra allumée;
- Lors d'événements ou de conférences, 52 % des personnes désactivent leur caméra.
- Quand le sujet de discussion est bref et que l'échange est entre deux personnes seulement, 45 % des employé.e.s privilégient le téléphone.



Gestion des comptes et stockage des données

- La majorité des employé.e.s ne font jamais ou rarement le ménage des fichiers stockés sur le serveur ou sur OneDrive;
- Certains logiciels installés sur les ordinateurs des employé.e.s (Skype et Boxxo, notamment) sont jamais ou rarement utilisés;
- Les contenus stockés sur les plateformes en ligne sont triés chaque semaine dans 75 % des cas, alors que sur les réseaux sociaux ils ne sont jamais triés dans 50 % des cas.



Gestion du matériel informatique

- 60 % des employé.e.s mettent leur ordinateur en veille lorsqu'ils.elles quittent leur poste de travail;
- Près de 50 % du personnel éteint l'ordinateur et l'écran en fin de journée alors que 30 % ne fait que le mettre en veille ou éteindre l'écran;
- Les appareils reconditionnés ou usagés sont privilégiés par les personnes chargées des achats;
- Des critères de prix, de marque, de performance, de durée de vie, de réparabilité, d'empreinte environnementale et de sécurité sont pris en compte lors du choix des appareils;
- En fin de vie, les appareils sont acheminés vers un éco-centre ou certaines composantes sont réutilisées.

6. ORIENTATIONS

Les trois orientations suivantes, de même que l'orientation transversale, guideront les actions de l'organisation sur un horizon de cinq ans.

Orientation transversale : **Sensibiliser** les parties prenantes à l'interne et à l'externe;

- **Partager** des pratiques responsables quant à l'utilisation du numérique;
- **S'approvisionner** en matériel et en services électroniques de manière durable et responsable;
- **Contribuer** au bien-être des employé.e.s en encourageant l'adoption de saines habitudes de vie relatives au numérique.

D'abord, à travers son orientation transversale qui parcourt l'ensemble de la démarche, le FTA souhaite être un vecteur de bonnes pratiques et encourager ses parties prenantes à l'adoption de meilleures habitudes en ce qui concerne l'usage des outils numériques. D'une part, le Festival vise la sensibilisation des employé.e.s aux bonnes pratiques numériques. D'autre part, les efforts de sensibilisation vont s'étendre aux partenaires externes dans le but de transmettre ces bonnes pratiques à un maximum de parties prenantes.

Ensuite, les trois orientations se déclinent en lignes directrices qui guideront le Festival dans les prochaines années. Un plan d'action découlant de la présente politique propose des actions concrètes pour favoriser la mise en œuvre et le déploiement de chacune des orientations.

6.1 PARTAGER DES PRATIQUES RESPONSABLES QUANT À L'UTILISATION DU NUMÉRIQUE

Le FTA souhaite encourager les employé.e.s à adopter de meilleures pratiques quotidiennes et à se doter d'objectifs personnels de réduction à la source plutôt que d'adopter une approche coercitive en ce qui concerne l'utilisation du numérique. Par ailleurs, le Festival veut favoriser l'échange et le partage de ces bonnes pratiques à l'interne et à l'externe.

Parmi les bonnes pratiques valorisées par le FTA, il est recommandé que chaque personne évalue les éléments suivants :

- Favoriser l'adoption de bonnes pratiques en ce qui concerne l'envoi de courriels et la vidéoconférence;
- Fermer et débrancher les appareils électroniques lorsqu'ils ne sont pas en utilisation;
- Supprimer les éléments obsolètes sur les comptes en ligne, y compris sur les médias sociaux, et sur le serveur.



Le saviez-vous?

Certaines de nos habitudes de consommation numérique ont une empreinte environnementale considérable malgré le fait que ses émissions puissent paraître invisibles puisqu'elles se produisent à des milliers de kilomètres.

Voici quelques exemples :

- Pour chaque heure passée en vidéoconférence avec la caméra allumée, nous générons entre 150 et 1000 g de CO₂, soit jusqu'à 4,8 km en voiture. En éteignant la caméra, nous pouvons réduire notre empreinte carbone de 96 %¹.
- Chaque courriel envoyé génère environ 19 g de CO₂, soit l'équivalent de 90 m en voiture².
- Les charges fantômes, soit la consommation énergétique des appareils éteint ou en veille représente jusqu'à 10 % de notre consommation énergétique³.

6.2 S'APPROVISIONNER EN MATÉRIEL ET EN SERVICES ÉLECTRONIQUES DE MANIÈRE DURABLE ET RESPONSABLE



Le saviez-vous?

La fabrication des appareils est la phase du cycle de vie qui présente l'impact environnemental le plus important. En effet, la fabrication est responsable de plus de 50 % des émissions de gaz à effet de serre d'un appareil, sur tout son cycle de vie. L'extraction des matériaux génère également beaucoup de déchets et contribue à la pollution des sols et des cours d'eau. C'est pourquoi la majorité des experts s'entendent pour dire que la meilleure façon de réduire l'impact de son utilisation du numérique et de réduire son volume d'achat et d'allonger la durée de vie des appareils.

Source : [The Shift Project](#)

Pour réduire l'empreinte écologique de ses activités, le FTA tient à s'approvisionner de façon durable et responsable. Cela vise l'achat d'appareils et de matériel électroniques, mais aussi le choix de fournisseurs de services électroniques ou numériques qui sont mobilisés pour mener à bien les multiples activités du festival.

Afin de réduire son volume d'achat de matériel électronique et de favoriser des fournisseurs qui adoptent également de bonnes pratiques, les lignes directrices suivantes sont mises de l'avant :

- Réparer les appareils lorsque possible;
 - Prioriser la location d'équipements plutôt que l'achat;
 - Favoriser l'achat d'appareils reconditionnés ou usagés;
 - Éviter d'acheter du matériel plus performant que nécessaire;
 - Évaluer les besoins convenablement avant de procéder à un achat;
 - Choisir des fournisseurs engagés dans une démarche d'écoresponsabilité ou de développement durable lorsque possible;
- Encourager les fournisseurs locaux;
 - Intégrer des critères d'écoresponsabilité dans le choix des fournisseurs.

6.3 CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE DES EMPLOYÉ.E.S EN ENCOURAGEANT L'ADOPTION DE SAINES HABITUDES DE VIE RELATIVES AU NUMÉRIQUE

Afin d'assurer le bien-être des employé.e.s du FTA, ces lignes directrices visent à assurer le bien-être de toutes les personnes concernées par la présente politique :

- Offrir un droit à la déconnexion aux employé.e.s;
- Réduire le temps d'écran;
- Considérer le télétravail (encadré par la politique de travail) comme une façon de contribuer au bien-être des employé.e.s.



Le saviez-vous?

La lumière bleue émise par les appareils électroniques présente des risques importants pour la santé oculaire. Nous sommes naturellement exposés à cette lumière, mais l'exposition prolongée et rapprochée à la lumière bleue lors du travail à l'ordinateur peut causer une dégénérescence maculaire (épuisement de la rétine) et peut nuire au sommeil, à la mémoire et à l'humeur.

Source : [Association canadienne des optométristes](#)

7. COMITÉ ÉCORESPONSABLE

Le comité écoresponsable du Festival, composé de quatre employé.e.s permanent.e.s et d'un coordonnateur, se rencontrent sur une base régulière pour discuter des enjeux de développement durable et d'écoresponsabilité au sein de l'organisation.

8. RÉVISION

La présente politique fera l'objet d'une révision pilotée par le comité écoresponsable, à chaque deux ans pour s'assurer que les modalités qu'elle contient sont toujours d'actualité et conviennent encore aux opérations du Festival.

9. MODALITÉS PARTICULIÈRES

L'ensemble des employé.e.s du FTA sont responsables de l'application de la présente politique. La diffusion de son contenu relève du comité écoresponsable.

* * * * *

À la suite de la recommandation du comité écoresponsable, la présente politique a été approuvée par la direction générale du Festival TransAmériques.

Elle est entrée en vigueur en date du 24 août 2021, à Montréal.

De cette politique découlera un plan d'action pluriannuel où figurent des objectifs et des indicateurs de mesures permettant d'en mesurer l'efficacité.

Le coordonnateur du comité écoresponsable :



Mathieu Séguin-Tétreault
Coordonnateur à l'administration
et à l'écoresponsabilité

La direction générale :



David Lavoie
Directeur général

Plan d'action 2021-2023 | Numérique responsable

Objectif	Moyen	Indicateur de suivi	Résultat attendu	Personne.s responsable.s	Échéance	Résultats obtenus
Orientation transversale : Sensibiliser les parties prenantes à l'interne et à l'externe						
Sensibiliser les employé.e.s aux bonnes pratiques dans la sphère du numérique	Offrir une formation sur l'impact du numérique et sur les bonnes pratiques à adopter en milieu de travail	Pourcentage des employé.e.s permanent.e.s qui assistent à la formation	100 %	Comité écoresponsable Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER)	Aux 5 ans	100 %
	Ajouter la politique et le plan d'action du numérique responsable à la trousse d'accueil des nouveaux employé.e.s	Pourcentage des nouveaux employé.e.s à qui le guide est distribué	100 %	Administration	En continu	100 %
	Partager le support de formation aux employé.e.s sous forme d'un « guide de l'utilisation écoresponsable du numérique » et l'ajouter à la trousse des nouveaux employé.e.s	Pourcentage des nouveaux employé.e.s à qui le guide est distribué	100 %	Administration	En continu	100 %
	Diffuser les nouvelles connaissances issues d'une veille sur les enjeux environnementaux et sociaux du secteur numérique	Nombre de nouvelles connaissances partagées	3/année	Comité écoresponsable	En continu	2-3/année (capsules)
Sensibiliser les partenaires aux bonnes pratiques dans la sphère du numérique	Ajouter une section sur le numérique responsable sur le site internet	Nombre de bonnes pratiques partagées sur le site internet	Au moins 4	Communications	En continu	3
	Rendre disponible une version abrégée de notre politique sur le site web	Nombre de consultations du document sur le site	Plus de 100 consultations	Communications	En continu	Mention sur site web : nous écrire pour l'obtention de la politique
	Partager notre politique à des partenaires et des organismes culturels ciblés	Nombre d'organismes ou de personnes à qui la politique est partagée	20 organismes	Communications Administration	En continu	Maison Théâtre, Festival FIFA, Théâtre aux Écuries, Porte parole, Costumes & Textiles, Rideau (Belgique), Bouge de là, Un point cinq, plusieurs étudiant.e.s dans divers programmes

Plan d'action 2021-2023 | Numérique responsable

	Partager de bonnes pratiques dans le générique au début des diffusions lors du festival	Nombre de messages affichés	3 messages	Programmation	-	N/A car aucune diffusion numérique
Orientation 1 : Partager des pratiques responsables quant à l'utilisation du numérique						
Favoriser l'adoption de bonnes pratiques en ce qui concerne l'envoi de courriels	Développer et partager avec l'équipe une feuille de route du courriel écoresponsable	Pourcentage d'employé.e.s ayant reçu la feuille de route	100 %	Comité écoresponsable Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER)	Rappels aux 2-3 mois	100 %
Favoriser l'adoption de bonnes pratiques en ce qui concerne la vidéoconférence	Partager l'infographie de Concertation Montréal au sein de l'équipe	Pourcentage d'employé.e.s ayant reçu l'infographie	100 %	Comité écoresponsable	En continu	100 %
Fermer et débrancher les appareils électroniques lorsqu'ils ne sont pas en utilisation	Apposer un rappel sur chacun des postes informatiques invitant les employé.e.s à éteindre le poste après leur journée de travail et à le débrancher la fin de semaine	Pourcentage des postes informatiques où un rappel est présent	> 80 %	Administration	En continu	100 %
Supprimer les éléments obsolètes sur les comptes en ligne (y compris les réseaux sociaux) et le serveur	Définir les critères qui justifient la conservation de certains éléments sur les comptes en ligne et les médias sociaux	N/A	Administration Communications Tous les employé.e.s	Comité écoresponsable et communications	2023	
	Prévoir un ménage des comptes, serveurs et des médias sociaux avant chaque période de vacances en priorisant les fichiers volumineux (vidéo et photo)	Nombre de ménages annuels	2	Rappels aux 2-3 mois	En continu	3

Plan d'action 2021-2023 | Numérique responsable

Réparer les appareils électriques lorsque possible	Dresser une liste des fournisseurs qui ont fait des réparations pour nous dans les dernières années afin de faciliter les démarches lors d'un bris d'équipement	Nombre de fournisseurs sur la liste	8	Administration, en collaboration avec la production	2023	
	Formaliser le fait d'avoir recours à la réparation avant d'envisager l'achat d'un nouvel équipement	Section portant sur la réparation dans la politique d'approvisionnement responsable	Une section	Comité écoresponsable	2023	
Prioriser la location d'équipements plutôt que l'achat	Adopter une politique d'approvisionnement responsable	Politique d'approvisionnement responsable qui vise les biens et services numériques	Politique adoptée	Comité écoresponsable	2023	
Favoriser l'achat d'appareils reconditionnés ou usagés	Faire le suivi du parc informatique	Rapport de suivi de l'achat, de la réparation et de la location d'appareils	100 % des appareils achetés, réparés et loués compilés	Administration, en collaboration avec la production	En continu	100 %
Évaluer les besoins convenablement avant de procéder à un achat Éviter d'acheter du matériel plus performant que nécessaire	Ajouter une section « numérique responsable » au bilan des activités et y présenter l'évolution du parc informatique	N/A	-	Administration	2023	
Choisir des fournisseurs locaux et/ou engagés dans une démarche d'écoresponsabilité ou de développement durable	Formaliser les critères à prendre en compte pour le choix des fournisseurs, y compris les critères de proximité	Nombre de critères d'écoresponsabilité à prendre en compte lors du choix des fournisseurs	8	Comité écoresponsable	2023	

Plan d'action 2021-2023 | Numérique responsable

	Dresser une liste de questions à poser aux fournisseurs de biens et services informatiques pour encourager l'écoresponsabilité du secteur numérique	Pourcentage des fournisseurs de biens et services numériques auxquels la liste est transmise	80 %	Comité écoresponsable Administration Production	2023	
Encourager le prêt et la location de notre matériel électronique	Dresser une liste d'appareils techniques ou d'équipements de production disponibles pour le prêt ou la location	N/A	-	Administration Production	2023	
	Mettre de l'avant ces services pour favoriser les liens de solidarité dans le milieu	Nombre d'équipements loués ou prêtés	10	Administration Production	2023	
	Inclure les données relatives au prêt et à la location d'appareils dans le bilan des activités	N/A	-	Administration	2023	

Plan d'action 2021-2023 | Numérique responsable

Orientation 3 : Contribuer au bien-être des employé.e.s en encourageant l'adoption de saines habitudes de vie relatives au numérique						
Offrir un droit à la déconnexion aux employé.e.s	Adopter une directive encadrant l'envoi de courriels après les heures de bureau, notamment en programmant au lendemain les messages qui ne sont pas urgents	Proportion d'employé.e.s qui souscrit à la directive	> 80 %	Tous les employé.e.s	Rappels 2-3 fois/année	100 %
	Encourager les employé.e.s, via la politique de travail, à désactiver les notifications sur leur téléphone les fins de semaine et pendant les vacances	Proportion d'employées qui désactive les notifications	> 50 %	Administration Tous les employé.e.s	En continu	75 %
Réduire le temps d'écran	Suggérer un temps d'écran maximum quotidien pour l'ensemble des employé.e.s dans la politique de travail	N/A	-	Administration	2023	
	Proposer des alternatives afin de diminuer le temps d'écran (ex : rencontres-marchés)	Pourcentage d'employé.e.s qui pratiquent des alternatives	> 50 %	Tous les employé.e.s	Rappels 2-3 fois/année	10 %
Considérer le télétravail comme une façon de contribuer au bien-être des employé.e.s	Modifier la politique de travail pour inclure le bien-être comme un des motifs justifiant le télétravail.	N/A	-	Administration	En continu	La politique de travail a été mise à jour

NUMÉRIQUE RESPONSABLE AU **F T**

GUIDE DE L'UTILISATION RESPONSABLE DU NUMÉRIQUE

Août 2021

A





LES BONNES PRATIQUES D'UTILISATION RESPONSABLE DU NUMÉRIQUE

- > RESTER À L'AFFÛT ET DIFFUSER L'INFORMATION
- > ACHAT D'ÉQUIPEMENTS
- > GESTION ET ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT
- > CONSIDÉRER LE TEMPS D'ÉCRAN ET LE DROIT À LA DÉCONNEXION
- > ÉCO-CONCEVOIR LES SERVICES NUMÉRIQUES
- > MIEUX GÉRER LA DOCUMENTATION ET LE STOCKAGE DE DONNÉES
- > MIEUX NAVIGUER SUR INTERNET



RESTER À L'AFFÛT ET DIFFUSER L'INFORMATION

- Évolution très rapide des connaissances dans le secteur numérique;
- importance de faire une veille et de rester à l'affût des nouveautés!

Dans le plan d'action

Offrir une formation sur le numérique responsable
Partager la politique et le plan d'action dans la trousse d'accueil
Diffuser les nouvelles connaissances issues d'une veille (3 fois/année)
Ajouter une section sur le numérique responsable sur le site internet
Rendre disponible une version abrégée de la politique
Partager les bonnes pratiques dans le cadre du Festival

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

L'impact environnemental du secteur numérique se situe surtout à la phase de fabrication des appareils, alors il faut réduire sa consommation.

- Questionner la nécessité d'un achat;
- Favoriser le *bring your own device* (BYOD) lorsque possible;
- Mutualiser les équipements (partage avec d'autres organisations);
- Acheter usagé ou reconditionné;
- Acheter du matériel de meilleure qualité et surveiller les certifications :



- Prioriser les plus petits appareils;
- Refuser l'achat de nouveau modèles de téléphones.

La fabrication d'un ordinateur requiert 50 à 350 fois son poids en matières premières. Ça veut dire que 800 kg de matières premières sont requises pour un ordinateur de quelques kilogrammes.

Source : [ADEME, 2019](#)



ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

Le secteur du numérique représente :

- 4,2 % de la consommation mondiale d'énergie primaire
- 3,8 % des émissions de gaz à effet de serre mondiale, soit autant que l'aviation civile internationale.

Source : [GreenIT, 2019](#)



Dans le plan d'action

Dresser une liste des fournisseurs qui ont fait des réparations

Formaliser le fait de recourir à la réparation avant d'envisager l'achat

Adopter une politique d'approvisionnement responsable

Faire le suivi du parc informatique et diffuser les résultats dans le bilan des activités

Dresser une liste des équipements et appareils techniques disponibles pour le prêt ou la location

Mettre de l'avant ces services pour favoriser les liens de solidarité

UTILISATION ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

L'utilisation des appareils électroniques est également une source d'impact importante, notamment au niveau de la consommation d'énergie. Voici quelques bonnes pratiques à considérer :

- Éteindre les ordinateurs lorsqu'ils ne sont pas en usage;
- Débrancher les appareils dans certaines conditions;
- Entretenir les appareils pour allonger la durée de vie;
- Se départir adéquatement des appareils désuets.

Jusqu'à 40 % de la consommation d'énergie des appareils électroniques se produit en mode veille. Les charges fantômes représentent 5 à 10 % des coûts d'électricité.

Source : [Ressources naturelles Canada, 2014](#)



Dans le plan d'action

Apposer un rappel sur chacun des postes informatiques pour inviter les gens à éteindre l'ordinateur en fin de journée et à le débrancher les fins de semaine et pendant les vacances.

CONSIDÉRER LE TEMPS D'ÉCRAN ET LE DROIT À LA DÉCONNEXION

L'exposition à la lumière bleue des écrans d'ordinateur pose un risque pour la santé, alors certains éléments devraient être mis de l'avant en ce qui concerne la déconnexion et le temps d'écran :

- Éviter que les heures de travail débordent sur la vie privée;
- Réduire le stress induit par une connexion continue;
- Accroître le bien-être au travail.

L'exposition prolongée et rapprochée à la lumière bleue lors du travail à l'ordinateur peut causer une dégénérescence maculaire (épuisement de la rétine) et peut nuire au sommeil, à la mémoire et à l'humeur.

Source : [Association canadienne des optométristes](#)



Dans le plan d'action

- Adopter une directive encadrant l'envoi de courriels après les heures de bureau
- Encourager les employé·es à désactiver les notifications
- Instaurer un temps d'écran quotidien maximal dans la politique de travail
- Proposer des rencontres-marches
- Ajouter le bien-être comme un des motifs justifiant le télétravail

ÉCO-CONCEVOIR LES SERVICES NUMÉRIQUES

L'éco-conception consiste à considérer les impacts environnementaux dès l'étape de conception d'un produit ou d'un service numérique.

De bonnes pratiques peuvent être soulignées quant à la conception d'un site internet :

- Se concentrer sur les besoins essentiels des utilisateurs·trices et éliminer le contenu superflu;
- Réduire la quantité et la qualité des images et vidéos;
- Choisir des couleurs plus foncées;
- Évaluer l'empreinte de son site internet.



MIEUX GÉRER LA DOCUMENTATION ET LE STOCKAGE DE DONNÉES

Pour diminuer l'utilisation des réseaux et des centres de données, il est recommandé de :

- Stocker la documentation localement autant que possible;
- Limiter l'usage du cloud, surtout avec la connexion cellulaire;
- Supprimer les fichiers et les logiciels inutilisés;
- Éviter le dédoublement des fichiers.

D'un point de vue énergétique, le réseau LTE est 23 fois moins efficace que le réseau WIFI. Le même usage sur le réseau LTE consomme donc beaucoup plus d'énergie que sur le réseau WIFI.
Source : [Huang et al., 2012](#)



Dans le plan d'action

Définir les critères qui justifient la conservation de certains éléments
Prévoir un ménage des comptes, serveurs et médias sociaux avant chaque période de vacances

MIEUX NAVIGUER SUR INTERNET

- Prioriser le téléphone plutôt que la vidéoconférence ou fermer sa caméra;
- Prioriser la connexion wifi au réseau cellulaire;
- Désactiver les notifications et l'*auto-play* sur les réseaux sociaux;
- Utiliser un moteur de recherche écoresponsable comme Ecosia;
- Réduire l'envoi de courriels et éviter les pièces jointes;
- Éviter les photos ou vidéos en signature de courriel;
- Diminuer la qualité des vidéos visionnés en ligne;
- Ajouter les sites utilisés fréquemment aux favoris.

Dans le plan d'action

Partager les bonnes pratiques en vidéoconférence au sein de l'équipe
Développer et partager avec l'équipe une feuille de route du courriel écoresponsable

Chaque heure passée en vidéoconférence avec la caméra allumée, nous générons entre 150 et 1000 g de CO₂, soit jusqu'à 4,8 km en voiture. En éteignant la caméra, nous pouvons réduire notre empreinte carbone de 96 %.

Source : [Obringer et al., 2021](#)